



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SUSVILLE

L'an deux mil vingt – cinq, le 24 mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué le 11 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Valérie CHALLON, Maire.

Présents : Valérie CHALLON, Emile BUCH, Michel JEANNIN, Michel MARTOIA, Patrick GUIGNIER, Valérie ESCOFFIER, Lucie BALMET, Marijane GEISSLER, Elodie JODAR, Dominique PICAVEZ, Frédéric MAUGIRON, Philippe LUYAT, Michel PLEUCHOT, Sandrine BOSCARO,

Excusés : Nathalie COLONEL.

Nombre de suffrages exprimés : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° D_06_24032025

Budget de la commune : Vote du budget primitif 2025

Madame le Maire indique que le Conseil municipal doit se prononcer sur le vote du budget primitif 2025 du budget de la commune.

Ce document budgétaire doit faire l'objet d'une maquette officielle, telle qu'annexée à la présente délibération et présenter les prévisions de dépenses et de recettes du budget de la commune pour l'année 2025.

Un document de travail déclinant le détail des inscriptions budgétaires a été présenté en commission finances le 20 mars 2025.

La maquette budgétaire a été transmise aux conseillers municipaux préalablement au présent Conseil municipal.

Madame le Maire, appuyé techniquement par la secrétaire générale, présente les données financières inscrites dans ce budget qui s'équilibre ainsi :

Envoyé en préfecture le 26/03/2025

Reçu en préfecture le 26/03/2025

S²LOW

Publié le

II

A

ID : 038-213804990-20250324-D_06_24032025-DE

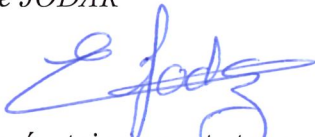
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	642 913,69	804 839,75
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 30 599,95	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
Total de la section d'investissement (2)		673 473,64	804 839,75
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 659 034,90	1 609 034,90
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 50 000,00
	=	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		1 659 034,90	1 659 034,90
TOTAL DU BUDGET (4)		2 332 508,54	2 463 874,65

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

Adopte le budget primitif du budget de la commune pour l'exercice 2025.

Le Secrétaire de séance

Elodie JODAR



Certifiée exécutoire compte tenu
de la transmission à la Préfecture
et de la publication sur le site internet
de la commune www.susville.fr
le 24 mars 2025.
Le Maire, Valérie CHALLON.



Le Maire

Valérie CHALLON

